



MUNICIPALITE DE SALVAN

ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE DU 14 juin 2021

PROCES-VERBAL

En date du 14 mai 2021, par affichage public dans les différents villages de la commune, par le site internet, par le journal communal et par un tout ménage, deux convocations distinctes ont été faites pour les assemblées du 14 juin 2021. L'Assemblée bourgeoisiale a eu lieu à 19h30 au complexe scolaire.

Tous les membres du Conseil bourgeoisiale sont présents. L'assemblée est présidée par M. Florian Piasenta, Président de la Commune et de la Bourgeoisie. Le secrétaire est M. Cédric Gilardi.

Le Président ouvre l'Assemblée bourgeoisiale et salue les participants au nom du Conseil bourgeoisiale, exprimant ses souhaits de bienvenue et précisant que l'assemblée a été valablement convoquée selon les dispositions de la Loi sur les communes. Il remercie l'ensemble du Conseil communal pour l'excellente entente, ainsi que les membres des diverses commissions et les employés communaux pour leur travail.

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Ordre du jour de l'Assemblée bourgeoisiale :

- 1) Procès-verbal
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Présentation des comptes de la Bourgeoisie, exercice 2020
- 4) Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes
- 5) Divers

Aucune modification n'a été requise dans les délais légaux.

Point 1 de l'ordre du jour

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 22.12.2020 a été mis à disposition sur le site internet de l'Administration communale, sitôt après l'assemblée. Personne n'en souhaite la lecture. Le procès-verbal est accepté et approuvé à l'unanimité.

Point 2 de l'ordre du jour :

Sont désignés deux scrutateurs, en l'occurrence M. Jean-Marie Fournier et M. Mathieu Giroud.

Point 3 de l'ordre du jour :

Le message introductif est lu, puis présentation est faite des comptes 2020 et la comparaison avec le budget 2020 et les comptes 2019 avec les remarques suivantes :

Catégorie de compte	Remarque
810 Sylviculture	Il s'agit d'un retour du Triage pour 2019 et 2020. Le montant est exceptionnellement élevé car Charrat a dû payer un pas-de-porte pour entrer dans notre triage
942.427.04 Loyer bâtiment Swisscom	Le bâtiment Swisscom a été repris par la Commune quasi entièrement pour abriter les sociétés locales

Le Président rappelle que les amortissements ont été réalisés à hauteur de 10% comme l'exige l'Etat. Des amortissements tant du patrimoine administratif que financier ont été réalisés.

Point 4 de l'ordre du jour :

Un représentant de la fiduciaire FIDAG SA, Monsieur Raphaël Pianta fait lecture d'un résumé du rapport de l'organe de révision.

Vote : Il est demandé à l'Assemblée d'approuver les comptes 2020 ainsi que le rapport de l'organe de révision.

Abstention : 0

Refus : 0

Ces 2 éléments sont donc approuvés à l'unanimité.

Point 5 de l'ordre du jour :

Divers :

Ceux-ci seront traités lors de l'Assemblée Primaire.

L'assemblée est levée à 19h50.

Le Président :
PIASENTA Florian

Le Secrétaire:
GILARDI Cédric

Salvan, le 14 juin 2021.